



## 57<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme

### Point 2 – Débat général

Intervention de S.E. M. Marc Bichler, Représentant permanent du Luxembourg

10 septembre 2024

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Votre tour d'horizon a été bref, mais magistral : les droits humains, universels, indivisibles et interdépendants, sont la pierre angulaire d'un ordre international fondé sur le droit, mais également de toute société humaine, inclusive, juste et en paix. Les violations délibérées du droit international humanitaire entre autres au Soudan, à Gaza, en Ukraine ou au Myanmar soulignent à quel point cet ordre est menacé.

Au cours des **trois années de son mandat au Conseil des droits de l'homme**, la délégation du Luxembourg a essayé de vivre l'approche que vous préconisez, participant à l'examen périodique universel, menant des dialogues constructifs avec plusieurs organes conventionnels, accueillant des visites de titulaires de mandats des procédures spéciales, signant enfin un accord-cadre pluriannuel pour soutenir les activités de votre Bureau. Nous avons aussi réfléchi à votre concept d'une Économie fondée sur les droits de l'homme, qui exige une réflexion autocritique de nous tous, surtout en cette époque de dérèglement climatique avec ses conséquences désastreuses pour toute l'humanité.

En même temps, nous estimons qu'aucune situation des droits humains ne devrait être hors sujet pour ce Conseil : nous présenterons une nouvelle fois la résolution sur la situation en Fédération de Russie et appelons les représentants de ce pays à coopérer en bonne foi avec les mécanismes de ce Conseil. Nous coopérons économiquement avec de nombreux pays que vous avez mentionnés dans votre tour d'horizon, et nous les appelons tous à respecter leurs obligations internationales en matière des droits humains, comme cela doit aussi être le cas pour mon propre pays.

La **réaction brutale contre le progrès normatif** revendiqué et réalisé par les nombreux mouvements pour les droits humains de notre ère – le mouvement féministe, anti-raciste, environnemental – révèle à quel point les droits humains semblent déranger certains. La capture des institutions

démocratiques et étatiques par des acteurs économiques ou politiques est l'antithèse même d'une gouvernance démocratique respectueuse du droit et de la dignité humaine.

Pour cette raison, la participation des défenseuses et défenseurs des droits humains, notamment des droits environnementaux et des peuples autochtones est indispensable ; les représailles qui les visent sont inacceptables. Mais l'espoir est permis : les revendications des étudiants au Bangladesh et les efforts du gouvernement intérimaire nous montrent qu'il est possible de s'engager dans une transition démocratique vers une société inclusive et respectueuse des droits de toutes et de tous.

Je vous remercie de votre attention.

(409 mots – 2m30s)